

Billet d'humeur n°2

*Je vous le donne en mille !
Mille mots pour le dire*

Retraite, retrait, que me voulez-vous ? Que puis-je faire pour vous ?

Jean-Pierre Boutinet
Novembre 2010

Le passage à la retraite constitue un fait social, somme toute, de grande banalité, surtout dans une société à espérance de vie sans cesse croissante comme la nôtre. Il exprime entre autres un indicateur de vieillissement irrécusable pour la personne ou l'adulte concerné : il s'agit en effet de son avant dernière étape existentielle, celle du séniorat, avant la dernière qui n'est toutefois pas inéluctable, la dépendance de la vieillesse. Pourtant, ces temps-ci, cette question de grande banalité est devenue d'une grande actualité sociale : qu'il s'agisse de la nouvelle loi votée sur la réforme des retraites ou des grèves et manifestations organisées pour contester cette loi et les changements qu'elle initie. Malgré tout, au moment où l'actualité retombe quelque peu, le témoin de cette actualité ne peut que ressentir une grande amertume teintée de mauvaise humeur car les débats engagés autour de cette question des retraites furent une occasion manquée ; celle-ci a été doublement escamotée, d'abord par la loi précipitée dans son élaboration accouchant d'un contenu lacunaire, ensuite par les discussions suscitées de gauche et de droite et caractérisées par une grande pauvreté. De part et d'autre fut mis en avant le plus trivial, à savoir la question de l'âge, celui du départ légal à la retraite, celui de la retraite à taux plein : de 60 à 62 ans, de 65 à 67 ans, une vulgaire querelle de chiffres et de chiffonniers ? Cette obsession de l'âge, de quel symptôme finalement est-elle le signe, que cache-t-elle comme enjeux qui ont été peu débattus : certes la pénibilité du travail à prendre en compte fut évoquée, trop rapidement pour que l'on puisse apprécier en bonne connaissance de cause l'usure professionnelle mais qu'en est-il par ailleurs de la nature du travail en cause justifiant une retraite, s'agit-il du travail de l'étudiant à l'université, du travail domestique de la mère au foyer, des variantes de travail professionnel, de ce nouveau travail porteur de stress, victime souvent des temporalités agressives de l'immédiateté et de l'urgence ? Que dire

par ailleurs de ces parcours professionnels discontinus de plus en plus nombreux et erratiques qui conduisent à une retraite hypothétique en mettant bas toute perspective de carrière ? Comment les prendre en compte, à partir de quels critères et comment seront-ils capables demain de financer les retraites des plus jeunes ? Autant d'interrogations qui posent de véritables questions de société, auxquelles à juste titre se sont intéressés les lycéens, futurs étudiants et futurs cotisants, peut-être éventuels bénéficiaires. Ces questions étaient l'occasion de réfléchir sur nos priorités, sur le sens à donner à notre devenir individuel et collectif, sur la façon d'aménager ce dernier. Finalement il n'en n'a rien été. Tout et son contraire fut affirmé jusqu'à ce qu'une voix autorisée proclame, péremptoire pour clore le débat, que grâce à la présente réforme, en 2020 notre régime des retraites deviendrait excédentaire ! Laissons donc ces débats inconsistants et les sirènes qu'ils agitent et passons à autre chose dans l'attente de temps meilleurs.

Faute de contempler avec sérénité la face sociale de dame retraite, attardons-nous sur son autre face, celle-là individuelle et existentielle, pour en mieux saisir les déterminants. Tout départ en retraite pour un adulte avançant en âge, malgré sa banalité, revêt toujours un moment important gros d'enjeux. Pour les uns qui associent le travail professionnel au chaos et à la précipitation, à un déficit de reconnaissance dans le peu de considération sociale qu'il apporte, la retraite espérée sonne l'heure d'un *retrait* bienfaisant, d'une libération vers un temps enfin libre aux multiples activités potentielles, mais une libération dont on ne sait jamais si les promesses qu'elle laisse entrevoir seront par la suite suivies des effets escomptés ou mèneront au contraire à de nouvelles désillusions, notamment dans le cadre de vieillissements prématurés. Pour les autres, le passage à la retraite est redouté comme temps d'inactivité forcée, effacement d'un certain statut social lié à une vie active et surtout signe d'un vieillissement certain qui dans notre culture postmoderne est l'indicateur d'une régression au sein d'une société marquée du mythe du jeunisme ; cette régression est d'autant plus redoutée qu'elle annonce la proximité de la mort. Alors pour conjurer le vieillissement, la retraite se métamorphose en *retraitement* plus ou moins intempestif à travers le recours à une activité disponible, qu'elle soit ludique, occupationnelle, associative, militante, familiale ou professionnelle d'un nouveau genre... Ainsi le vieillissement qu'annonce toute retraite est vécu selon l'un ou l'autre mode du retrait ou du retraitement, voire de leur métissage. A la déshérence sociale évoquée plus haut, répond ici maints subtils aménagements psychologiques.

Le passage à la retraite peut donc être entrevu comme une expérience unique dans un parcours de vie qui n'a pas son équivalent à travers ce retrait problématique vis-à-vis d'un engagement socioprofessionnel antérieur. Mais une analyse plus approfondie amène à

relativiser cette première perception pour constater que l'adulte a dû opérer déjà maintes retraites au cours de son existence et donc que cette nouvelle retraite est une invitation à ménager un nouveau passage ; ce dernier, comme tout passage existentiel, n'est qu'un nouveau lâcher-prise, suite à de nombreux autres antérieurs. Ce lâcher-prise fait partie de l'existence et encore plus dans une société de la mobilité, lâcher-prise dans des changements conjugaux ou familiaux, dans des mutations professionnelles, dans des responsabilités associatives, dans des deuils à faire, amenant à chaque fois à mettre à distance une expérience qui s'achève pour la récapituler et lui donner sens en rebondissant le cas échéant vers de nouvelles expériences inédites, afin que tout professionnel qui part à la retraite ne soit pas assimilable à une bibliothèque qui brûle, si nous paraphrasons les propos de l'écrivain malien Hampate Ba concernant tout vieillard qui meurt. Le jeune retraité n'est donc pas tout à fait démuné pour affronter sa nouvelle situation, s'il cherche à transférer sa capacité à gérer des lâchers-prise vers ce nouveau lâcher-prise de retrait ou de retraitement ; mais c'est sous condition que le statut social et financier qui va lui être octroyé ne soit pas trop déliquescent.